

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU**  
**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**  
**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2003**

**L'An Deux Mille Trois, le 30 Septembre**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni à Pratgraussals, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 23 Septembre 2003, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

**Membres présents :**

***Membres titulaires*** : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Pierre COSTES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE.

***Membres suppléants*** : Mesdames, Messieurs Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Michel FRANQUES.

**Membres excusés :**

***Membres titulaires*** : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Michel FRANQUES) Louis BARRET, Dominique BILLET, Serge NEAU (Pouvoir à Madame Christiane SÉGURA), Claude JULIEN (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON), Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS).

***Membres suppléants*** : Mesdames, Messieurs Barbara BARBEY, Frédérique ESQUEVIN, Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabelle DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Élisabeth LARAUD, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD.

**N° 5/137 : TARIFS DES SERVICES SCOLAIRES SPÉCIAUX**

Pilote : Transports Urbains

Autres services concernés : Direction Générale des Services/Finances

**Monsieur Louis GOMBAUD, rapporteur**

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 de création de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération n° 21/21 du 6 janvier 2003 de mise en œuvre de la compétence transports dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003,

**CONSIDÉRANT** que certaines conventions de services spécialisés scolaires liant le Conseil Général du Tarn et différents prestataires de services de transport de voyageurs sont arrivées à échéance à la fin de l'année scolaire 2002/2003,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des services pour les familles concernées par ces transports spécialisés scolaires,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

1 – Que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois soit autorisée à prendre la suite du Conseil Général du Tarn en tant qu'organisateur de ces services.

2 – Que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois soit autorisée à signer des conventions avec les prestataires de services concernés.

3 – Que les tarifs fixés jusqu'alors par le Conseil Général du Tarn soient prorogés comme suit :

Participation des familles : 50 Euros par an

Participation des communes : 100 Euros par an

Pas de participation des familles et des communes pour les circuits CLIS

4 – Que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois soit autorisée à réclamer au Conseil Général du Tarn le reversement de la Dotation Globale de Décentralisation imputable aux élèves concernés.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,**

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

VU le Budget des Transports Urbains,

VU l'avis du Bureau Communautaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **Approuve** l'autorisation pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de prendre la suite du Conseil Général du Tarn, comme mentionné ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2003.

↳ **Autorise** Monsieur le Président à signer les conventions avec les prestataires concernés.

↳ **Autorise** La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à réclamer au Conseil Général du Tarn le reversement de la Dotation Globale de Décentralisation imputable aux élèves concernés.

↳ **Décide** de proroger les tarifs des services spéciaux scolaires et de les fixer comme suit :

Participation des familles : 50 euros par an  
Participation des communes : 100 euros par an

↳ **Prend acte** de la gratuité du service pour les Communes et les Familles, dans le cadre des circuits CLIS.

↳ **Sollicite** dans le cadre des conventions à intervenir avec le Conseil Général 81 la couverture globale des déficits de fonctionnement correspondants aux transferts de la compétence transport.

Les crédits dépenses correspondants figureront au budget annexe des transports urbains de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,  
Michel MALATERRE-FOURÈS



Reçu le  
03 OCT. 2003  
PREFECTURE DU TARN